Mensonge, cynisme, mépris de la loi …. La direction de Sonelog Sonepar est prête à tout

Les salariés de l'entreprise Sonelog – Sonepar, le Pontet (vaucluse), soutenus par la CGT de leur site, ont mené un mois complet de grève 7j/7 et 24h/24, pour l'amélioration de leurs conditions de rémunérations. **Un mois sans salaire, jours et nuits par tous les temps.**

Malgré plusieurs tentatives de négociations des élus CGT, **l'entreprise a fait le choix du pourrissement**, allant jusqu'à menacer les grévistes. Interpelée par la CGT, la direction départementale du travail a tenté d'organiser des réunions de médiation, sans résultat.

Sur demande de la préfète de Vaucluse, la direction régionale du travail PACA a pris le dossier en main via une commission de conciliation, le 14 avril, réunissant les parties prenantes ainsi que des représentants des salariés et des organisations patronales « neutres ». Un accord de fin de conflit a été signé ce jour-là répondant en partie aux revendications des salariés et mettant fin au conflit. A l'issue de cette journée complète de négociations, tout le monde semblait satisfait.

Mais la direction ne comptait pas en rester là. Le lundi suivant la réunion, les salariés ont repris le travail et toute la semaine s'est bien déroulée jusqu'au vendredi … Le vendredi, l'esprit revanchard de la direction s'est manifesté et une douzaine de salariés se sont vu remettre en main propre des **lettres de convocation préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement, assorties de mises à pied conservatoires** comme si les salariés présentaient un danger pour leurs collègues. Depuis, le nombre est passé à 25 convocations dont les 3 élus de la CGT.

Ces actes viennent en violation complète des termes de la sortie de crise.

Ces salariés vont donc subir la double peine pour avoir revendiqué une augmentation légitime aux vues du chiffre d'affaires de l'entreprise (32,4 milliards en 2022).

Le 4 mai 2023, à 10h45, un CSE extraordinaire SONELOG est convoqué, à Lyon, avec à l'ordre du jour le projet de licenciement des 3 élus CGT de Sonelog Le Pontet (84).

La CGT, au côté des grévistes depuis le début du conflit, appelle tous les militants disponibles à participer à un rassemblement de soutien, le jeudi 4 mai, de 10h30 à 13h30, devant le lieu où se déroulera le CSE : locaux CGED, 4 rue Lortet – 69007 LYON

Si vous souhaitez apporter un soutien financier aux salariés impactés par cette situation inacceptable, une cagnotte en ligne est disponible en suivant ce QR code.